



CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



P.V. DE L'ASSEMBLEE STATUTAIRE DU 15 MAI 2013

1. Vérification des mandats et établissement du nombre de votants

Au total des voix, sont possibles: 110 voix administratives et 505 voix sportives.

Clubs absents: BBW339 AMICALE ALPHA – BBW344 PALHU

Clubs en défaut de trésorerie: BBW336 CTT BLOCRY – BBW338 FONTENY GENAPPE

Le nombre de voix administratives devient donc: 103

Le nombre de voix sportives devient donc: 486

52 voix minimum seront nécessaires pour les votes administratifs.

244 voix minimum seront nécessaires pour les votes sportifs.

2. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Sportive de septembre 2012

Le procès verbal de l'Assemblée Générale Sportive de septembre 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés, sans remarque.

3. Allocution du président

Jean-Michel remercie notre hôte le Logis Auderghem et remet un prix de la part du CP à l'occasion de la victoire en coupe de Belgique. Il rappelle aussi que le Logis Auderghem joue à domicile ce samedi 25 mai (entrée gratuite) et qu'en cas de victoire le Logis Auderghem sera Champion de Belgique en Super Division et souligne «l'exploit» du club Brabançon qui est une vitrine pour notre province. Il accueille ensuite Mr Luc MEYERS (administrateur et trésorier de l'A.F.) qui répondra à toutes les questions d'ordre financier aux niveaux de modalités des volontaires et des affiliations. Ce dernier est aussi présent afin de vérifier la «bonne tenue» de l'A.G. suite à la modification des statuts de l'A.F.

Jean-Michel rappelle que notre province est un exemple au niveau de l'aile et de la F.R.B.T.T. pour la «tenue» administrative mais aussi sportive.

Il remercie son comité et engage les clubs à accorder leur confiance aux personnes présentes et excuse Mr. D.Godfrin qui est en vacances.

4. Rapport de la secrétaire

Nathalie nous explique qu'elle termine son mandat pas tout à fait comme elle l'avait prévu il y a 4 ans..., que la tâche de secrétaire provinciale n'est pas de tout repos, lorsque les interclubs sont terminés il faut rapidement penser aux tours finals (merci à Olivier, Viviane et aux arbitres), puis les nouveaux classements, ensuite les transferts et déjà se pointe la nouvelle saison. Il n'y a donc pas les temps de s'ennuyer, mais cela ne serait pas possible sans une bonne équipe provinciale (merci à mes «collègues»). Notre Président est également devenu Secrétaire Général de la F.R.B.T.T. ce qui est naturellement un plus pour notre Province (quelle énergie...).

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél: 02 / 387.04.19 – Fax: 02 / 384.70.42
GSM: 0499 / 180.388 – email: jm.mureau@gmail.com



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
Tél: 02 / 478.18.03 - GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

Réalisation 2012-2013

- Création d'un nouveau club l'Amicale Ping Defré (et malheureusement l'arrêt du Royal King-Kong).
- Toilettage des R.O.I. et des Statuts A.F., ceux-ci seront votés le 20 juin et prendront cours le 01/07/2013.
- Merci aux rédacteurs du Magazine Ping.

Nouvelles provinciales

- Relooking du site internet de la province (mise en fonction en juillet).
- Réactivations: les listes sont disponibles et seront réactualisées le 01/07 avec les transferts entrants/sortants.
- Suppression du B.P., les informations importantes seront transmises en direct aux secrétaires des clubs via e-mail et sur le site internet de la province.
- Remise d'un document reprenant les différents statuts d'affiliations.

Nouvelles générales

- Ethias: Augmentation du prix de l'affiliation de 1€ affilié – accident cardio-vasculaire (pris en charge sur fonds propres par l'A.F.).
- Modification en interne des Commissions au sein de l'A.F.
- Nouveau logiciel de gestion des affiliations avec un programme de comptabilité intégré.

Nathalie termine son rapport en invoquant qu'il ne faut pas être « folle » pour rentrer au CP mais juste passionnée par le PING.

5. Rapport du trésorier

René nous présente la situation budgétaire arrêtée au 13/05/2013.

Le bilan de même que le budget nous seront présentés à l'Assemblée Sportive de septembre.

Il nous explique la modification intervenue au niveau du paiement des affiliations. En effet, celles-ci seront directement perçues par l'A.F. suivant le tableau ci-dessous:

| | CP | AF |
|---------------------------------------|---------|---------|
| Bordereau de commande | 15/08 | xxx |
| Affiliations 1 ^{ère} tranche | Octobre | Octobre |
| Affiliation 2 ^{ième} tranche | | Janvier |
| Solde | Avril | Avril |

Facture des affiliations par l'A.F. 39,96 €/affiliation

Facture des affiliations par le CP 1,00 €/affiliation

René nous parle ensuite de la labellisation, puisqu'il a suivi ce dossier afin de décharger notre secrétaire. Pour rappel, la labellisation s'articule autour de 5 critères: l'encadrement des jeunes, le TT au féminin, l'arbitrage, la gestion des activités sportives et des critères propres à chaque province.

13 clubs ont participé à cette « aventure » et 4 clubs ont obtenus un label: Set-Jet Fleur Bleue (Arg), Wavre-Walhain (Arg), Arc en Ciel (Arg) et Le Moulin (Brz).

Comme chaque « nouveauté » celle-ci doit encore être peaufinée, chaque club participant a reçu le relevé des points attribués et peut dès lors « s'améliorer » la saison prochaine afin d'augmenter son total. Toutefois, d'autres pistes sont actuellement à l'étude afin de permettre de labelliser plus de clubs: exemple les clubs formateurs de jeunes, des labels spécifiques pour certaines « catégories », etc.

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél: 02 / 387.04.19 – Fax: 02 / 384.70.42
GSM: 0499 / 180.388 – email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
Tél: 02 / 478.18.03 - GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

Pour mémoire: volontariat 1308,38€/an (soit 32,71€/J) et 2000kms à 0,3456€/km.

Vu que dans les « nouveaux » R.O.I. le BP n'est plus obligatoire, le montant de 35€ demandé au club sera supprimée la saison prochaine.

6. Rapport des commissions

Commission des jeunes

- Suite à la problématique du volontariat la structure de la commission des jeunes devra être revue en profondeur.
- Des bourses sportives seront accordées aux meilleurs jeunes de la province exemple: les jeunes se trouvant dans le top12 National, etc.
- Des stages seront également offerts aux meilleurs jeunes de notre province.
- L'action des sous centres sera poursuivie sur fonds propres provinciaux.

Commission d'arbitrage

- Philippe remercie l'ensemble du corps arbitral pour le travail souvent ingrat et peu reconnu.
- De nouveaux arbitres sont venus renforcer l'équipe en place et sont très prometteurs mais malheureusement ne suffisent pas pour supprimer la règle d'obligation d'avoir un arbitre lorsqu'un club à 50 affiliés. Cette obligation sera encore maintenue au moins la saison prochaine.
- Pour rappel, le nombre minimal de prestations pour un arbitre est de 3 par saison.

Commission des vétérans

- Les vétérans représentent 33% des affiliés de notre province il est donc « normal » de penser à eux aussi...
- Ce lundi 20 mai aura lieu la triangulaire (BBW-N et H) au CTT Braine.
- Le 11/11/2013, le BBW organisera le tournoi vétérans de l'A.F., pour rappel cette compétition très amicale se déroule non pas en fonction des catégories d'âges mais en fonction des classements. Cette compétition aura lieu à Wavre-Walhain et nous comptons sur une présence nombreuse de nos Brabançons.

Commission de classement

- Cette saison en plus de la méthode Simclass, les 4 méthodes de la VTTL ont également été utilisées afin de réduire au mieux les « effets de bords » du programme.
- Pour rappel, le Simclass est utilisé par toutes les provinces francophones et certains critères sont devenus plus rudes (par exemple dans notre province un joueur NC ayant joué 20 rencontres passait automatiquement E6, ce critère a été abandonné).
- Le classement numérique est en cours d'élaboration.
- *L'assemblée demande la possibilité pour que les secrétaires(ou responsables jeunes) de clubs puissent faire des réclamations de classement pour des jeunes encore NC. En effet, les jeunes ne sont pas familiers de la procédure à suivre et il est difficile d'expliquer aux parents qu'ils doivent porter réclamation alors que bien souvent eux-mêmes ne connaissent pas le Tennis de Table. L'assemblée demande également que toute personne ayant joué au minimum 20 rencontres obtienne par défaut le classement de E6 (puisque NC et E6 ont le même index).*
- Pourquoi les réclamations doivent-elles être faites par courrier et pas par e-mail ?

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél: 02 / 387.04.19 – Fax: 02 / 384.70.42
GSM: 0499 / 180.388 – email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
Tél: 02 / 478.18.03 - GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

Car souvent les adresses mails ne sont pas révélatrices de l'identité de la personne et que des abus ont eu lieu de par le passé. *L'assemblée propose que si l'adresse mail se trouve dans la base de données (inscriptions en ligne) celle-ci pourrait servir de référence.*

Les points indiqués en italique seront répercutés par les membres du CPBBW qui siègent au CA de l'A.F.

Commission de calendrier

- Olivier explique le document « préparation du calendrier » qui se trouve dans la farde remise en début de réunion.
- Olivier demande de répondre uniquement via le fichier Excel qui parviendra sous peu chez les secrétaires.
- Certains clubs demandent la suppression des groupes de 6 équipes ainsi qu'une répartition homogène des équipes du samedi, Olivier répond que le calendrier dépend de plusieurs facteurs à savoir les N° qui sont attribués au niveau national et aussi que certains clubs jouent dans des complexes sportifs ou des écoles et ne disposent pas de leur salle toutes les semaines. Il engage les clubs à être le plus précis possible lors de l'établissement du bulletin d'inscription des équipes (fichier Excel) afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Commission de Propagande

- Quelques dossiers (Irisport, ...) ont été remis auprès de l'A.F. afin d'obtenir des subsides.

7. Interpellations

7.1. Demandes introduites par le ROYAL 1865:

Interpellation 1: SI UNE SERIE COMPLETE DU SAMEDI N'EST PAS POSSIBLE, REPARTIR LES EQUIPES DE FACON EQUITABLE DANS TOUTES LES SERIES DES EQUIPES JOUANT LE VENDREDI.

Exemples: S'il y a 11 équipes, une seule série du samedi. S'il y a 17 équipes: une série du samedi de 11 équipes et répartition équitable des 6 équipes restantes dans les séries du vendredi.

Position du CP:

La proposition est compréhensible MAIS irréalisable en pratique car si on accède à cette demande, les positions particulières demandées par certains clubs ne pourront plus être honorées. Idem pour les demandes de confort et de regroupement des équipes.

Si des demandes particulières doivent à tout prix être respectées, celles-ci doivent être mentionnées lors de l'inscription des équipes sur le document adhoc.

Le CP travaille de toute façon au mieux des intérêts de chacun, en respectant au maximum les souhaits des clubs.

Il n'y aura pas de vote sur cette proposition (voir les propositions du CP en fin de document).

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél: 02 / 387.04.19 – Fax: 02 / 384.70.42
GSM: 0499 / 180.388 – email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
Tél: 02 / 478.18.03 - GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

Interpellation 2: MODIFIER L'ORDRE D'ARBITRAGE DE L'INTERCLUBS MESSIEURS.

| | |
|----------------|-----------|
| Match 1 à 4: | Visités |
| Match 5 à 8: | Visiteurs |
| Match 9 à 12: | Visités |
| Match 13 à 16: | Visiteurs |

Il n'y aura pas de vote sur cette proposition: l'ordre d'arbitrage est libre aux niveaux des Règlements Sportifs. Chacun est donc libre d'adopter cette proposition à condition que l'ordre des rencontres ne soit pas perturbé et que les 2 équipes marquent leur accord.

7.2. Demandes introduites par le LOGIS AUDERGHEM:

Interpellation 3: ADAPTATION DU CALENDRIER PROVINCIAL AFIN QUE LES EQUIPES D'UN MEME CLUB QUI SE TROUVENT DANS LA MEME SERIE SE RENCONTRENT DANS LES 5 PREMIERES SEMAINES

Motivation du Logis:

Règlements Sportifs article 40: "Si plusieurs équipes d'un même club figurent dans la même série d'une division, ces équipes doivent, tant à l'aller qu'au retour se rencontrer de préférence au cours de la première semaine d'interclubs concerné et en tout cas endéans les cinq premières semaines de cet interclubs".

Nous demandons une application de cet article par la mise à jour du programme informatique qui doit se conformer aux règlements sportifs en vigueur.

En effet, depuis plusieurs saisons, ce programme ne fait pas le nécessaire et c'est aux clubs concernés, à chaque fois de devoir trouver une date, ce qui est plus difficile vu le peu de semaines libres dans le calendrier. Nous nous sommes renseignés auprès d'un informaticien et il semble que ce soit une légère modification à faire au niveau du programme.

De plus, celui-ci nous a dit que cette modification devrait faire partie de la maintenance du programme acheté par le comité à Olivier Lengelé. Donc sans frais supplémentaires.

Position du CP:

Depuis cette saison, le nombre de rencontres à déplacer a été fortement réduit étant donné que le programme développé par O. Lengelé tenait compte de ce point du règlement. Seules 4 rencontres (1 derby entre 2 équipes du Logis et 1 derby entre 2 équipes de Wavre Walhain) - deux clubs qui ont la chance d'avoir leur local à disposition régulièrement- ont été concernées par cette problématique. Le programme répond donc bien à cette exigence mais à l'impossible... Le programme développé par O. Lengelé n'a pas été acheté par le CP. Il est à noter que plus il y a des critères stricts, plus l'élaboration du calendrier devient difficile, voire irréalisable.

Il n'y aura pas de vote sur cette proposition (voir les propositions du CP en fin de document).

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél: 02 / 387.04.19 – Fax: 02 / 384.70.42
GSM: 0499 / 180.388 – email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
Tél: 02 / 478.18.03 - GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

Interpellation 4: DEMANDE DE SUPPRESSION DES GROUPES POUR LES INSCRIPTIONS D'EQUIPES

Motivation du Logis:

Depuis la saison écoulée, la commission de calendrier a décidé qu'il fallait inscrire les équipes du club par groupe de 6. D'où, comme conséquence, plus aucune certitude d'avoir les équipes A B C D... qui jouent ensemble à domicile dans les mêmes divisions ou des divisions qui se suivent mais au contraire une division 6 peut jouer ensemble avec des divisions 1 et 2.

Si vous avez un ou plusieurs joueurs qui vous annoncent en dernière minute qu'ils ne savent pas jouer, c'est beaucoup plus difficile de les remplacer que si les joueurs de division 1 2 3 jouent ensemble. Dans ce cas-ci, les joueurs sont tous à domicile et c'est donc plus facile.

Nous rappelons, qu'avant le programme, il était possible d'accéder à notre demande, quand la commission de calendrier organisait le calendrier manuellement.

Nous pensons donc que l'informatique doit être au service des clubs et non un recul en la matière. Nous demandons donc la suppression de ces groupes pour l'inscription des équipes du club et ce dès la saison 2013-2014.

Position du CP:

Cette mesure avait été adoptée par le CP afin de faciliter la réalisation du calendrier. En effet, de plus en plus de clubs sont tenus à des occupations strictes au niveau de leur salle (salle omnisports, école,...). Ce qui semble une priorité face au confort des sélections internes.

Il n'y aura pas de vote sur cette proposition (voir les propositions du CP en fin de document).

Interpellation 5: PROBLEMATIQUE DE L'ARBITRAGE

Motivation du Logis:

Le comité du Brabant a unilatéralement décidé d'imposer à certains clubs de disposer d'arbitres afin de bénéficier d'un effectif plus conséquent d'arbitres au sein de la province.

Si nous sommes entièrement d'accord que le comité essaie de trouver de nouveaux arbitres, nous pensons aussi que le faire de façon IMPOSEE et de surcroît à certains clubs et non à tous n'est pas la bonne solution.

De plus, les amendes proposées en cas de non-respect sont injustes et fort élevées et aussi discriminatoires pour les clubs brabançons évoluant au plus haut niveau.

Position du CP:

Depuis de nombreuses années le «pool» des arbitres au sein de notre province est en diminution. Les arbitres font souvent un travail ingrat et peu reconnu ce qui n'engendre pas le recrutement. Il semble normal que des clubs ayant plus de 50 affiliés fournissent un arbitre et de surcroît si ceux-ci évoluent au plus haut niveau. Pour rappel: cette mesure est transitoire jusqu'à ce que les effectifs soient à nouveau conséquents.

Il nous semble que l'effectif n'est pas encore assez conséquent actuellement et que la mesure sera encore appliquée la saison 2013-2014, au minimum. Pour information, d'autres provinces imposent 1, voire 2 arbitres par club de manière automatique.

Il n'y aura pas de vote sur cette proposition.

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél: 02 / 387.04.19 – Fax: 02 / 384.70.42
GSM: 0499 / 180.388 – email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
Tél: 02 / 478.18.03 - GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

Interpellation 6: SUSPENSION DES JOUEURS EN CAS DE NON PAIEMENT

Motivation du Logis:

Actuellement, quand un joueur est suspendu pour non-paiement de son amende, celui-ci est suspendu de toute compétition. Le logis demande un vote sur la proposition suivante:

Si le joueur est sanctionné en tournoi et/ou en compétitions individuelles et qu'il ne paie pas son amende, celui-ci est suspendu de toute compétition individuelle jusqu'à paiement de son amende. Si le joueur est sanctionné pendant une rencontre interclubs et qu'il ne paie pas son amende, celui-ci est suspendu de toute compétition interclubs jusqu'à paiement de son amende.

Motivation du CP:

Article 91 des Règlements Sportifs « Un joueur perd sa qualification, s'il n'est pas en règle de trésorerie soit avec sa province, soit avec l'Aile, soit avec la trésorerie nationale ».

Article 93: « ...dès apurement de la dette les joueurs retrouvent leur qualification ».

Il est à noter que lorsqu'un joueur est en dette envers la trésorerie provinciale il s'agit souvent de faits de jeu relativement punissables ou d'absence injustifiée qui engendre souvent des retards dans les différentes compétitions. Le CP ne peut cautionner de telles attitudes, libre au club de régler la dette de son joueur si celui le désire et de se retourner sur son joueur par la suite. En cas de doute sur une amende, une demande d'enquête peut toujours parvenir au secrétariat provincial et sera traitée dans les plus brefs délais.

Les Règlements Sportifs doivent être respectés mais nous sommes d'avis de faire voter sur la proposition afin d'introduire une demande de modification des règlements auprès des instances supérieures.

Il y aura vote sur cette proposition: Voix Sportives

Oui: proposition de modification des RS afin de tenir compte de la motivation ci-dessus

Non: laisser le texte tel quel

Résultat du vote (voix sportives) sur 486 voix possibles :

| OUI | NON | ABSTENTION |
|-----|-----|------------|
| 203 | 283 | 0 |

Cette proposition de modification des Règlements Sportifs ne sera donc pas soumise.

7.3. Demande introduite par Mont St Guibert :

Interpellation 7: CHOIX DU JOUR DE COMPETITION A DOMICILE

Motivation du Mont St Guibert:

Dans notre province, les jours officiels de compétitions sont le vendredi et le samedi. Lors de l'élaboration du calendrier, un club ou plutôt une équipe doit choisir un de ces deux jours et un seul pour ses compétitions à domicile. Certains clubs ont pourtant de temps en temps une indisponibilité de salle le jour fixé, alors qu'il pourrait disposer de leurs installations l'autre jour. Proposition: Lors de la constitution du calendrier, chaque équipe détermine par défaut un jour fixe de compétition à domicile avec la possibilité de choisir exceptionnellement l'autre jour pour certaines dates qui lui poseraient problème. Le jour de compétition (Ve ou Sa) apparaîtrait dans

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél: 02 / 387.04.19 – Fax: 02 / 384.70.42
GSM: 0499 / 180.388 – email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
Tél: 02 / 478.18.03 - GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

le calendrier officiel pour les 22 semaines. Le programme informatique doit être adapté pour permettre cette option.

Position du CP:

Le CP comprend très bien qu'il est de plus en plus difficile de trouver des locaux, que certains clubs sont confrontés à des problèmes de disponibilité (autres sports, écoles,...), mais il est impossible d'appliquer cette demande car elle risque de porter à confusion à la lecture du calendrier (Ve? Sa?). De plus, cette proposition demanderait une modification importante de la base de données de l'A.F., si une telle demande est acceptée, elle engendrerait un coût financier. Cette modification du programme devra être prise en charge uniquement pour notre province et non par l'A.F. (car les 4 autres provinces francophones ne sont pas demandeuses).

Enfin, les possibilités de décalage / inversion de matches sont toujours envisageables et il est préférable de privilégier ces solutions plutôt que de se lancer dans des modifications qui entraîneront des coûts et ne résoudront pas forcément les problèmes évoqués, voire en créer d'autres.

Il n'y aura pas de vote sur cette proposition.

Propositions du CP suite aux interpellations relatives au Calendrier:

Comme suite aux interpellations (1, 3 et 4) qui concernent l'organisation des interclubs provinciaux, celles-ci ne peuvent pas être votées individuellement pour les raisons présentées en commentaire par le CP. Aucun changement pour 2013-2014 ne pourra être effectué, car on ne peut pas changer les règles du jeu en cours de route, sans laisser une période d'adaptation.

Néanmoins, afin de rester à l'écoute de ses clubs et pour couper court aux critiques, le CP a décidé d'organiser une consultation des clubs sous forme d'un vote en proposant 2 solutions pour l'avenir des interclubs provinciaux:

Proposition 1: continuer comme actuellement, avec les restrictions existantes et avec l'intention du CP de faire pour un mieux afin d'éviter les problèmes des "samedis" et des derbys. Ceci, tout en gardant une pyramide des divisions la plus serrée possible avec une division 6 comportant des séries pratiquement au complet. Nous aurions donc une garantie de disposer d'interclubs intéressants sportivement pour tous, avec une certaine homogénéité dans le niveau des équipes et un calendrier qui n'est pas un « gruyère ».

Proposition 2: retour en arrière. Cela signifie l'élargissement de la pyramide des divisions et la suppression de la division 6. La division 5 sera alors composée de plus de 10 séries composées entre 7 et 9 équipes. L'ajout d'une série en P2 et en P4 va provoquer une disparité des forces en présence et le championnat de division 5 sera alors peu valorisant pour notre sport. Les jeunes débutants devront affronter des équipes composées de E0-E2 dans un calendrier transformé en véritable gruyère avec en moyenne environ 14 rencontres au programme sur la saison.

Si la proposition 2 est choisie par les clubs, celle-ci ne sera pas d'application avant la saison 2014-2015, pour permettre une restructuration des divisions dans un cadre sportif.

Attention car dans ce cas, il est également probable que tout club ayant 6 équipes ou plus doive garantir la disponibilité de sa salle pour chaque semaine d'interclubs, dans le but de répartir équitablement le nombre d'équipes à domicile et en déplacement.

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél: 02 / 387.04.19 – Fax: 02 / 384.70.42
GSM: 0499 / 180.388 – email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
Tél: 02 / 478.18.03 - GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

Résultat du vote (voix sportives) sur 486 voix possibles:

| PROPOSITION 1 | PROPOSITION 2 |
|---------------|---------------|
| 486 | 0 |

Il sera donc tenu compte de la proposition 1 lors de l'élaboration du calendrier.

8. Elections statutaires

8.1. Membres du CP

Etaient sortants et rééligibles:

Nathalie Alexander - René Denis – Denis Godfrin - Philippe Heraly et Jean-Michel Mureau

Nouveaux candidats: Bernard Duhaut, Alain Nuttin et Sacha Paulis.

Résultat du vote (voix administratives) sur 103 voix possibles :

| NOMS - PRENOMS | OUI | NON |
|--------------------|-----|-----|
| ALEXANDER NATHALIE | 103 | 0 |
| DENIS RENE | 103 | 0 |
| DUHAUT BERNARD | 103 | 0 |
| GODFRIN DENIS | 91 | 12 |
| HERALY PHILIPPE | 92 | 11 |
| MUREAU JEAN-MICHEL | 103 | 0 |
| NUTTIN ALAIN | 27 | 76 |
| PAULIS SACHA | 86 | 17 |

Suite à ce vote, les personnes ci-dessus sont élues pour un mandat de quatre ans, sauf Mr NUTTIN Alain qui ne récolte pas la majorité.

8.2. Membres de l'AG de l'A.F.

Etaient sortants et rééligibles:

Nathalie Alexander - René Denis – Christophe Devaux - Philippe Heraly et Jean-Michel Mureau

Résultat du vote (voix administratives) sur 103 voix possibles :

| NOMS - PRENOMS | OUI | NON |
|--------------------|-----|-----|
| ALEXANDER NATHALIE | 103 | 0 |
| DENIS RENE | 103 | 0 |
| DEVAUX CHRISTOPHE | 93 | 10 |
| HERALY PHILIPPE | 101 | 2 |
| MUREAU JEAN-MICHEL | 103 | 0 |

Suite à ce vote, les personnes ci-dessus sont élues pour un mandat de quatre ans.

8.2. Candidatures reçues pour intégrer une commission provinciale.

Les élections auront lieu au sein de chaque commission. Les candidatures reçues au secrétariat provincial sont les suivantes: Viviane Goffin, Gérard Flamand, Olivier Lengelé, Albert Mathys, Alain Nuttin, Jean-Claude Pillet et Patrick Vanderlinden.

Les membres du CP sont naturellement membres de droit de ces commissions.

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél: 02 / 387.04.19 – Fax: 02 / 384.70.42
GSM: 0499 / 180.388 – email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
Tél: 02 / 478.18.03 - GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

9. Propositions éventuelles de modifications aux statuts et R.O.I. de l'Aile Francophone

De nouveaux R.O.I. et Statuts prendront cours au 01/07/2013.

10. Débats éventuels

Voir points abordés lors des rapports de commissions et des interpellations.

Remise des coupes à nos champions:

En dames: R.P.A. Clabecq en dames 1
CTT MOULIN A en dames 2

En messieurs: ARC EN CIEL D en messieurs 1
D.H.L.S. A en messieurs 2
CTT BRAINE G en messieurs 3
CTT PIRANHA D en messieurs 4
CTT PERWEZ G en messieurs 5
WAVRE WALHAIN Q en messieurs 6

En vétérans: SET JET FLEUR BLEUE en Super Dames
MONT-ST-GUIBERT en Super
WAVRE WALHAIN en division 1
SET JET FLEUR BLEUE en division 2
WOLUWE en division 3
GREMLINS en division 4

Remise de prix spéciaux:

4 marquoirs sont remis aux clubs suivants pour la mise à disposition de leur local lors des compétitions provinciales: Wavre-Walhain, Arc en Ciel et le CTT Braine.

2 marquoirs sont également remis aux clubs suivants: Royal 1865, RPA Clabecq, Piranha et Nivelles.

11. Clôture par le président

Le président clôture la séance en souhaitant à chacun d'excellentes vacances et nous invite à prendre le verre de l'amitié.

RDV le 06/09/2013 pour l'A.G. Sportive.

Nathalie ALEXANDER
Secrétaire provinciale

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél: 02 / 387.04.19 – Fax: 02 / 384.70.42
GSM: 0499 / 180.388 – email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
Tél: 02 / 478.18.03 - GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be